

## DÉMARCHE COLLECTIVE

### LA DÉMARCHE

Jeanne et Simon ont bénéficié pour leurs débuts dans le métier, de la « couveuse » sur les Terres de Solan (SARL du Marens) qui leur a permis de réaliser 8 à 9 saisons avant de se constituer en GAEC tout début 2020. A leur tour, ils souhaitent ainsi pouvoir « parrainer » et accompagner de futurs paysan.ne.s.

Ainsi, leur stratégie est davantage de densifier l'emploi sur la ferme, enrichir les ateliers et donc les produits, issus de la ferme, proposés à leurs clients ; une philosophie et une façon de concevoir le métier qui bouleverse un peu les organisations traditionnelles en redonnant toute sa place à l'humain dans le métier de paysans et la place à l'entraide, la solidarité et le partage de connaissances et valeurs, essence même de l'agroécologie.

L'objectif est ici vraiment de tendre à une **circularité** des éléments pour **valoriser** un maximum des **co-produits** des productions de la ferme, **minimiser** les intrants et ainsi gagner en **autonomie**.

### LES SAVOIRS AGROÉCOLOGIQUES

#### Protection des terres agricoles

Les terres sont protégées par un **groupement foncier agricole** (GFA) **familial** entre André et ses 2 sœurs ; le GFA étant un outil spécifique pour aménager la transmission de biens agricoles et stabiliser l'indivision familiale.

Une pointe de champ a été racheté au GFA pour implanter un bâtiment photovoltaïque de 400 m<sup>2</sup> de couverture pour Françoise et André, l'objectif étant d'être autonome au niveau de la production énergétique et de financer une partie de la retraite d'André.

#### Valorisation et diversification des débouchés « hérités » et nouveaux

Au début, Jeanne et Simon ont commencé avec 2 AMAP grâce aux relations précédemment établies par Françoise et André :

- dans le « Goût des Autres » (GDA), groupement d'achat solidaire pour soutenir l'agriculture écologique et artisanale locale, à qui Françoise et André livraient leur jus de pommes.
- Et celle de Nicole et Pierre BESSE, maraîchers-agriculteurs présents sur Osaé, à Lagardelle sur Lèze. Cependant, la retraite approchant pour eux, cette AMAP est amenée à s'arrêter, faute de repreneurs.  
→ Jeanne et Simon y réalisent une livraison hebdomadaire.

Ils sont aujourd'hui en contact avec d'autres réseaux d'AMAP :

- avec Isabelle et Angèle Alègre, maraîchers (« Aux légumes de bouche ») à Pailhès et qui livrent auprès de **l'AMAP de Pamiers et l'AMAP de Pinsaguel**
- et Simon Dumotier et Sylvie Polonio, Maraîchers à la Ferme de Barliaque à Villeneuve du Latou, qui vendent à **l'AMAP FMR**, plus petite et dont le lieu de distribution est beaucoup plus éloigné (vers les Minimes à Toulouse)

Ils ont aussi hérité des parents de Jeanne, une **place fixe au marché de St Girons**, historiquement pour la brasserie et la vente de bières, et donc aujourd'hui pour y valoriser les pains et farines. Il s'agit de leur plus gros débouché.

Jeanne et Simon perpétuent également une initiative de Françoise datant de 2008, à savoir l'ouverture de la ferme le vendredi soir pour la **vente directe**.

## Couveuse et parrainage de 2 autres projets sur la ferme :

Un **atelier de poules pondeuses** conduit par un cousin de Jeanne, François-Xavier, démarré en janvier 2022.

- 249 poules pondeuses et vente d'œufs
- Objectif : Valorisation de tous les déchets de la ferme :
  - sons,
  - déchets de brasserie, qui avant partaient aux cochons.
- Les poules vont aussi contribuer à nettoyer les hangars, recycler et gratouiller ce qui aujourd'hui n'étaient pas valorisés.
- Conduite des poules :
  - Réflexion est encore à conduire pour optimiser le déplacement des poules, au regard des espaces valorisables et de la quantité potentielle d'aliments pour assurer la production d'œufs.
  - Pour le moment, les poules consomment ce qu'il y a autour des bâtiments de la ferme. Davantage de surfaces seraient exploitables, telles que l'oseraie, les bandes enherbées, avec la possibilité de déplacer leur poulailler mobile à l'aide d'un petit tracteur disponible sur la ferme. Si au départ, une des contraintes principales restait le transport de l'eau et des céréales pour alimenter les poules, c'est aujourd'hui résolu. En 2024, il est devenu cotisant solidaire et a le projet de poser une DJA

## Collaboration avec de nombreux partenaires :

Jeanne et Simon développe un réseau de partenaires privilégiés autour du domaine familial, qui interviennent aussi sur la ferme, soit pour :

- Assurer l'entretien des prairies, couverts et bandes enherbées par le pâturage ou la fauche (voir le §Partenariat avec éleveurs et berger) et ainsi limiter leur entretien par voie mécanique
- Ou faire réaliser les travaux par le chauffeur-mécanicien de la CUMA qui assure les travaux dans les champs de céréales (semis, récolte grain et paille).

## INTÉRÊTS DU POINT DE VUE DE L'AGRICULTEUR

Economiques	Agronomiques	Environnementaux
<ul style="list-style-type: none"> <li>↘ Absence de proposition de logement supplémentaire sur place : limite importante pour le maraîchage (par exemple, besoin d'arroser les semis 3 fois par jour).</li> <li>↘ Le PLUi ne permet pas l'installation de jeunes</li> <li>↗ Autonomie</li> <li>↗ Convergence des ateliers vers des débouchés communs</li> <li>↗ Qualité accrue vis-à-vis de la transformation et la relation clients (vente)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↗ Intensification écologique avec introduction de l'animal sur la ferme</li> <li>↗ Augmentation du nombre d'ateliers de production</li> <li>↗ Circularité des éléments</li> <li>↗ Valorisation des co-produits</li> <li>↗ Déplacement des poules sur le domaine via le poulailler mobile</li> <li>↘ Contraintes des apports d'eau et de céréales aux poules</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↗ Réduction des achats extérieurs (alimentation animale) par la valorisation des co-produits</li> <li>↗ Valorisation des infrastructures agroécologiques</li> </ul>
<p><b>Social</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↗ Diversification des produits proposés sur la ferme ou via les réseaux de distribution variés</li> <li>↘ Temps non négligeable de mise en place d'une gouvernance ou a minima de règles communes pour la gestion des espaces « partagés » sur la ferme et sur les « bonnes pratiques » auprès des clients communs : « Il y a un respect à avoir sur l'usage des terres et des espaces communs. » « Il y a une « ligne à tenir » sur la ferme, nous devons de maintenir un lieu où il existe une qualité d'« être » ».</li> <li>↘ Vigilance sur la bonne relation client à maintenir sur tous les ateliers</li> <li>↗ Satisfaction clients par rapport à l'offre produits plus large</li> <li>↗ Autonomie</li> </ul>		